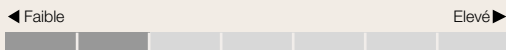


## Rapport risque / performance



## Politique d'investissement

Le fonds vise à protéger le capital en investissant en obligations tout en offrant un rendement supérieur à celui d'un placement monétaire en euro. L'horizon d'investissement recommandé est de moyen terme. Le portefeuille bénéficie d'un univers d'investissement très large incluant des émetteurs souverains, quasi-souverains et privés de pays développés et émergents, sans restriction géographique, sectorielle, d'échéance et de devise. Cela étant un minimum de 25% des actifs doivent être investis dans des obligations de type « Investment Grade ». Au travers d'une approche active, le gérant cherche à profiter de l'hétérogénéité des marchés obligataires globaux pour construire un portefeuille au profil risque/rendement attractif. Le Fonds poursuit une stratégie orientée vers l'investissement durable et responsable principalement au travers de trois axes : des investissements en obligations à impact à hauteur de minimum 10% des actifs nets du portefeuille, une stratégie d'optimisation ESG fondée sur une notation propriétaire pour les émissions souveraines traditionnelles et un suivi des indicateurs environnementaux ou sociaux pour les investissements en obligations privées traditionnelles avec pour objectif une amélioration de ces derniers au fil du temps. Le fonds s'engage à investir minimum 30% de ses actifs en actifs durables. Au travers d'une stratégie active, le gérant vise ainsi à surperformer son univers d'investissement sur un horizon de moyen à long terme tout en protégeant le capital dans les phases de baisse.

## Faits marquants

Un univers d'investissement très large permettant une diversification optimale au sein des différentes sous-classes d'actifs obligataires ;

Une attention particulière portée à la réduction du risque de baisse ;

Une gestion non-benchmarkée entraînant des déviations significatives par rapport à l'univers d'investissement initial ;

Un portefeuille géré du point de vue d'un investisseur en euros.

## Fonds obligataire

Horizon d'investissement minimum : > 2 ans

Situation au 14/05/2025

## Performance

Performance annualisée depuis le lancement 29/02/1996 : **+ 2,53 %**


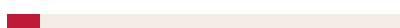


	Depuis le 01/01/2025	2024	2023	2022	2021	2020	Depuis le lancement
■ Fonds (%)	-0,52	1,38	6,92	-9,85	-1,53	0,94	93,29
■ Indice¹ (%)	0,16	2,71	6,24	-12,88	-1,24	1,85	77,71

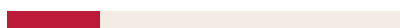
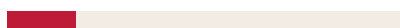

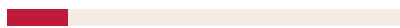
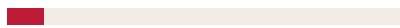
¹ = Morningstar - EUR Diversified Bond (EUR)

## Composition du portefeuille

### Répartition par instrument

Obligations	91,74 %	
Liquidités	8,26 %	

### Répartition par maturité (lignes directes)

Echéance 3 à 5 ans	23,67 %	
Echéance 7 à 10 ans	17,74 %	
Echéance 5 à 7 ans	17,41 %	
Echéance 1 à 3 ans	15,52 %	
Echéance < 1 an	9,80 %	

### Principales positions

Germany Series G 2020 0% 15-08-2030	4,25 %
Germany 2021 0% 15-08-2031	4,20 %
Germany 2022 2.1% 15-11-2029	3,44 %
Germany 2020 0% 15-11-2027	3,25 %
Germany 2023 2.3% 15-02-2033	3,12 %

### Répartition par devise

EUR	99,59 %
USD	0,41 %
NOK	0,00 %

### Faits marquants

Des investissements dans des émetteurs bénéficiant d'une qualité crédit stable ou en amélioration ;  
Un cœur de portefeuille investit dans les marchés émergents combiné à des investissements dans la zone euro à des fins de protections ;  
Une exposition nette hors euro limitée à 25% du portefeuille ;  
Une gestion active de la duration, y compris au travers de l'utilisation de futures ;  
Une stratégie combinant plusieurs approches de l'investissement durable et responsable :  
Optimisation ESG de la poche souveraine au travers d'une notation propriétaire ;  
Objectif de réduction dans le temps d'un indicateur E ou S pour les obligations d'entreprises ;  
Investissements en obligations à impact mis en relation avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations-Unies ;  
Investissements accessoires en microfinance également en lien avec les ODD.

### Société de gestion

BLI - Banque de Luxembourg Investments S.A.

### Pays d'enregistrement

AT, BE, CH, DE, DK, ES, FI, FR, GB, IT, LU, NL, NO, PT, SE, SG

### Publications de la VNI

www.blfunds.com, www.bli.lu, Fundinfo.com, De Tijd, L'Echo, Luxemburger Wort

### Informations générales

Date de lancement	29/02/1996	Dernière mise à jour	16/05/2025
Devise	EUR	Commission de gestion	0,40 %
Actifs nets (Mio)	EUR 290,56	Droits d'entrée max.	5,00 %
Calcul de la VNI	Chaque jour ouvré	Droits de sortie	0,00 %
VNI CAP (14/05/2025)	EUR 94,48	ISIN CAP	LU0093569910
VNI DIS (14/05/2025)	EUR 231,31	ISIN DIS	LU0093569837
Frais Courants	0,57 %	Duration	4,32

## DISCLAIMER

Le terme "fonds" est utilisé comme terme générique pour des compartiments de SICAV. Le fonds concerné est sans échéance prédéterminée ni protection du capital. BL est une SICAV à compartiments multiples de droit luxembourgeois gérée par BLI - Banque de Luxembourg S.A. (ci-après "BLI"), société de droit luxembourgeois.

Le présent document est destiné à des fins strictement promotionnelles. Les informations et opinions émises ne doivent donc pas être considérées comme des conseils juridiques ou fiscaux, ni comme une sollicitation ou recommandation à l'investissement. Les informations contenues dans le présent document sont fournies à titre indicatif, ne valent que pour le moment où elles ont été données et peuvent être mises à jour ou modifiées sans avis préalable.

La responsabilité de Banque de Luxembourg S.A., sa Succursale de Belgique, et BLI (ci-après ensemble "la Banque") ne saurait être engagée ni par ces informations ni par les décisions qu'une personne, cliente ou non de la Banque, pourrait prendre sur leur fondement, cette personne conservant le contrôle de ses décisions. Il est de la responsabilité de tout intéressé potentiel de s'assurer qu'il comprend tous les risques associés à ses décisions d'investissement et ne doit décider d'investir qu'après une réflexion approfondie, avec l'assistance de ses propres conseillers, sur l'adéquation entre ses investissements et sa situation financière particulière, en tenant notamment compte des aspects juridiques, fiscaux ou comptables et des contraintes ou restrictions légales et réglementaires potentielles relatives à l'opération envisagée. Aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, l'exactitude, la validité, la justesse ou l'exhaustivité des appréciations et attentes fondées sur la base des informations communiquées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. La Banque n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne le rendement de ces valeurs dans l'avenir. Tout investissement implique des risques pouvant inclure des pertes de capital.

Les souscriptions des parts de fonds ne peuvent être effectuées que sur la base du dernier prospectus, du dernier rapport semestriel et annuel et, s'agissant d'un OPCVM, du document d'information clé pour l'investisseur ("DICI", "Key Investor Information Document - KIID"), lequel **doit être attentivement lu avant toute décision d'investissement**. Le prospectus ainsi que le KIID mentionnent les caractéristiques, les coûts et les risques liés au fonds. Ces documents sont mis à disposition de manière permanente et sans frais, notamment en français, néerlandais, allemand et anglais par la Banque en son siège ainsi que dans tous ses centres de banque privée. Le DICI/KIID pourra être consulté via le site internet public de la Banque [www.banquedeluxembourg.com](http://www.banquedeluxembourg.com)

Il est interdit de reproduire, de transmettre, de distribuer, de diffuser le présent document, et les informations qu'il contient, sans accord préalable explicite et écrit de la Banque.

## INFORMATIONS LEGALES POUR LA BELGIQUE

*Taxe applicable à un résident belge (personne physique ou personne morale) - Taxe sur les opérations de bourse sur les rachats de parts de capitalisation: 1,32% (max 4.000 EUR) - Les parts de distribution ne sont pas soumises à la TOB - Prémcompte mobilier des parts détenues sur un compte ouvert auprès de la Succursale de Belgique : 30 % sur les distributions (Parts de distribution A) et sur la partie de la plus-value assimilée à un intérêt lors de rachat de parts de capitalisation (part B) des compartiments investis à plus de 10 % en créance - Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et est susceptible d'être modifié ultérieurement.*

*Traitement des plaintes - Service Interne : Banque de Luxembourg, Succursale de Belgique, par courrier à son siège ou par email : [Reclamations@bdlux.be](mailto:Reclamations@bdlux.be) - Service externe : Service de Médiation Banques-Crédits-Placements, par courrier : Rue Belliard 15-17, boîte 8 B-1040 Bruxelles ou par email : [ombudsman@ombfin.be](mailto:ombudsman@ombfin.be).*

## INFORMATIONS LEGALES POUR LA SUISSE

Les documents légaux relatifs au fonds décrit dans le présent document peuvent être obtenus gratuitement auprès de CACEIS (Switzerland) S.A., 7-9 Chemin de Précossy, CH-1260 Nyon, Suisse, qui agit en tant que représentant de la SICAV en Suisse, conformément aux dispositions de la loi fédérale du 23 juin 2006 sur les placements collectifs de capitaux. La SICAV a désigné Banque CIC (Suisse) SA, Marktplatz 13, CH-4001 Bâle, Suisse en tant que service de paiement en Suisse.

Dernière mise à jour : 31/08/2016